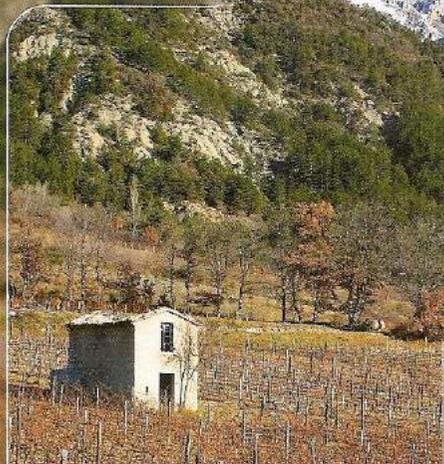


RESTAURER...



PATRIMOINE

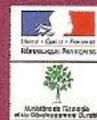


Des cabanons dans les vignes

Cahier de prescriptions
de restauration



Parc
naturel
régional
du Vercors



Rhône-Alpes



POUR TOUTES INFORMATIONS :

Maison du Parc
255 chemin des fusillés
38250 LANS EN VERCORS
Tél : 04 76 94 38 26
Fax : 04 76 94 38 39
www.parc-du-vercors.fr



Des cabanons dans les vignes

Au pied des pentes du massif du Vercors, les parcelles de vigne du Diois sont parsemées de petits édifices liés à l'exploitation viticole. On en compte plus de 300 dans le canton de Die, et près de 70 dans la seule commune de Châtillon-en-Diois. Nombre d'entre eux sont de simples cabanes à outils, souvent accompagnées d'un système de récupération des eaux pluviales nécessaires aux traitements phytosanitaires. D'autres comportent une ou deux pièces d'habitat et sont pourvus d'une cheminée.

Généralement de facture modeste, les cabanons offrent aux regards une belle qualité de construction, surprenante pour un simple bâtiment d'exploitation : encadrements en pierre de taille bouchardée, mortiers colorés, enduits fins intérieurs ou extérieurs présentant des traces de décors peints...

L'attention dont ils témoignent interroge

et laisse dès le premier regard supposer un usage d'habitat. En effet, partout dans le monde et à toutes les époques, les hommes traitent de manière différente leurs bâtiments d'exploitation et leurs logis. Ici, la fonction de logement temporaire ne fait aucun doute pour certains édifices, notamment ceux construits en hauteur qui disposent d'une pièce à l'étage.

Dès le début des années 1960, avec l'apparition des tracteurs, les hommes vont bâtir fermes et bâtiments agricoles en dehors du village aux rues devenues trop étroites. Vers 1970, la plupart des cabanons perdent leur fonction première de stockage, d'abri ou de logement. En 1984, nombre d'entre étaient en désuétude. Plusieurs disparaissent alors, parfois démolis par leurs propriétaires. A l'initiative d'un certain nombre d'acteurs locaux alertés par ces destructions,

volontaires ou non, une première étude architecturale est menée sur le canton de Die en 1983-1984. Elle est reprise pour partie par le CAUE (*) de la Drôme en 1988, en vue de la création de « micro-gîtes ». Cette même année 1988, le Parc naturel régional du Vercors a mené une opération de sauvegarde comprenant une phase d'inventaire (recensement de 80 cabanons et leurs propriétaires sur la commune de Châtillon), une phase d'animation et de sensibilisation, puis une phase de réalisation de travaux en

1989-90. Le Parc octroyait une subvention de 50 000 francs aux propriétaires privés pour un total de travaux de 80 000 francs. Seize propriétaires ont ainsi été aidés pour un total de vingt-cinq cabanons remis en état.

Cet intérêt a suscité un véritable engouement local pour ces petits édifices : exposition photographique, publication d'un ouvrage, animations estivales et projets multiples portés par la commune ou la communauté de communes.

(*) Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement.



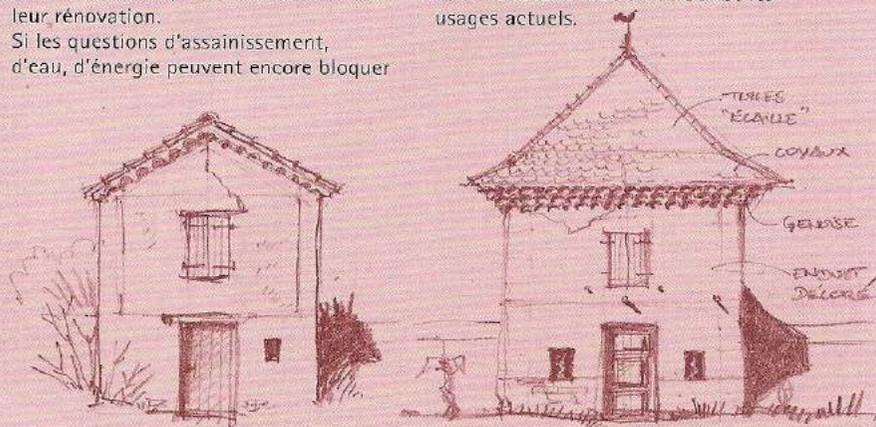
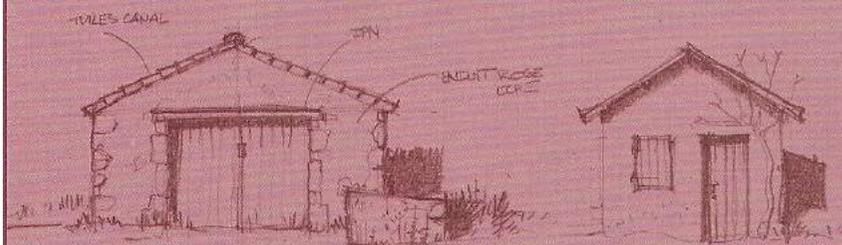
Cabanons en devenir...

Simple cabanes à outils ou anciens logements temporaires, les cabanons font aujourd'hui l'objet d'un entretien régulier : reprise des enduits, changements d'huisseries, réfection des toitures, ...

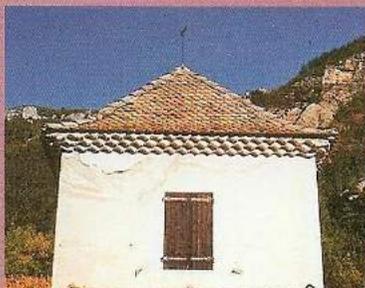
L'usage d'habitat temporaire, oublié pendant un temps, redevient d'actualité. L'impact de ces petits édifices dans la perception du paysage viticole local incite aujourd'hui à porter une attention particulière aux techniques, matériaux et teintes employés pour leur entretien, leur restauration, leur réhabilitation ou leur rénovation.

Si les questions d'assainissement, d'eau, d'énergie peuvent encore bloquer

certaines transformations, les nouvelles techniques disponibles vont bientôt offrir d'autres perspectives d'adaptation. Accompagner concrètement les propriétaires dans leur projet : telle est la volonté du Parc du Vercors. Ce dernier propose également le cahier des prescriptions de restauration. Ce fascicule passe en revue l'ensemble des motifs architecturaux propres à ces « cabanes dans les vignes ». Loin de préconiser un seul mode de rénovation possible, il s'agit bien d'offrir aux propriétaires des choix en cohérence avec l'existant tout comme avec les usages actuels.



Couverture & toiture



Les toitures sont le plus souvent à deux pentes (exceptionnellement quatre sur les bâtiments les plus anciens), avec un faitage orienté perpendiculairement aux courbes de niveaux.

Charpente

Hormis les toitures à quatre pans qui nécessitent des assemblages complexes, la dimension modeste des cabanons rend le principe de charpente élémentaire : trois simples pannes scellées de pignon à pignon, une faîtière et deux au milieu de chaque versant. Elles sont constituées de troncs bruts, sommairement écorcés.

Couverture

Si la tuile canal prédomine sur les cabanons et semble la mieux adaptée à l'architecture locale, on trouve aussi :

- de la tuile écaille sur les toits à quatre pentes,
- de la tuile mécanique à emboîtement,
- du fibrociment soit brut soit en support de tuiles canal,
- de la tôle ondulée et autres matériaux de récupération d'aspect et d'étanchéité variables.

RECOMMANDATIONS

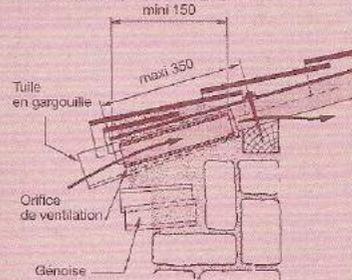
À défaut de bois ronds, la section des pannes de charpente sera plutôt carrée que rectangulaire. Un voligeage en planches permettra à la fois de réaliser le plafond en sous-face et de support à la couverture. Un film pare-pluie posé sur ces voliges apportera en toute discrétion un confort supplémentaire au niveau de l'étanchéité à la pluie et au vent. Le matériau de couverture à privilégier pour l'intégration au site reste la tuile canal de teinte claire et nuancée. Aujourd'hui, les tuiles d'égout à

tailon permettent un accrochage sur les liteaux et évitent ainsi les problèmes de glissement. En cas de pose de vieilles tuiles sur un support en fibrociment, éviter de le faire dépasser en bas de pente (cf croquis). La gouttière de récupération des eaux pluviales ne se pose pas en débord mais à moitié sur le dernier rang de géroises. Éviter les bandeaux en bois trop larges qui « épaisissent » la couverture aussi bien en pignon qu'en bas de pente.



Rive d'égout, habillage en tuiles

Recouvrement plaque/tuile (gargouille)



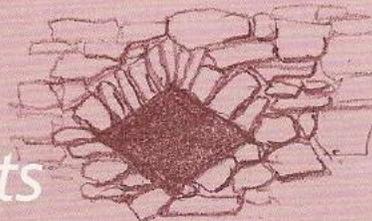
La finition en bas de pente se compose le plus souvent de géroises à un, deux voire trois rangs pour les édifices les plus nobles. On observe aussi quelques dépassées de toiture en bois, mais toujours dans la pente du toit et jamais fermées à l'horizontale par un lambris.



Le principe élémentaire de la charpente est ici bien visible, trois simples pannes scellées de pignon à pignon.



Murs & Percements

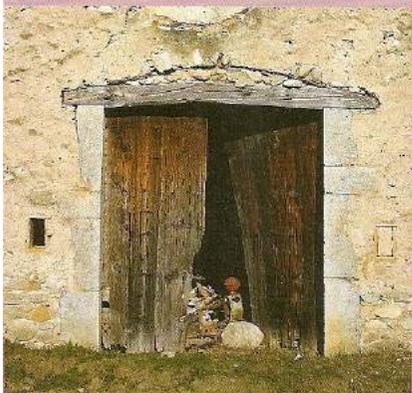


La plupart des cabanons datent de la fin du 19^e siècle. Leurs murs sont construits en pierres de tout-venant (calcaire, galets, tuf, éclats de terre cuite, ...). Quelques-uns, plus récents, sont en blocs de béton moulé, d'autres en agglomérés de ciment.

Les linteaux des portes qui présentent des portées trop longues pour être réalisés en pierres, sont en bois. Les jambages de la porte tout comme l'encadrement de la fenêtre ci-contre sont réalisés en pierres de taille.

Les mortiers de hourdage de ces murs en pierres sont constitués de chaux vive éteinte sans doute directement sur place par mélange avec des graves terreuses extraites du lit du Bez.

Ces pierres disparates ne sont pas destinées à rester apparentes, mais à recevoir un crépi ou un enduit. Les murs laissés nus le sont uniquement par manque de moyens financiers.

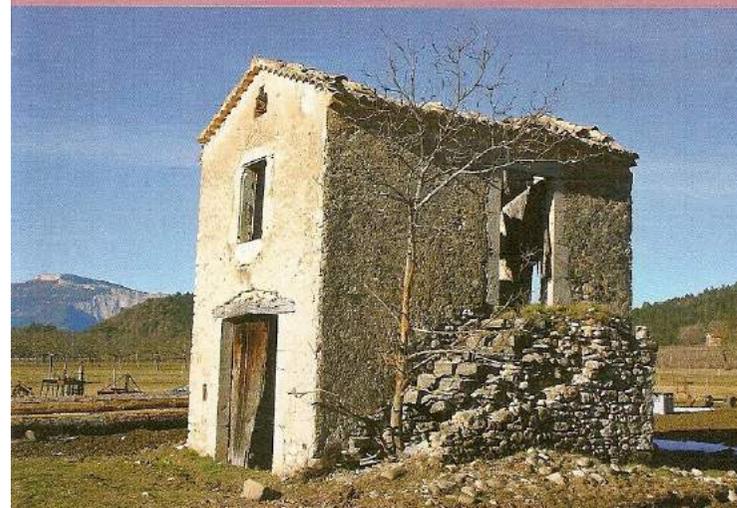


RECOMMANDATIONS

Les éventuelles reprises de murs partiellement effondrés doivent être réalisées en maçonnerie de petits éléments (briques, pierres, agglomérés de ciment, ...) hourdés au mortier de chaux, à l'exclusion de béton coffré qui créerait des points durs déstabilisant la maçonnerie traditionnelle.

Les ouvertures des cabanons n'ont a priori pas à être transformées ni recrées. Seuls les linteaux bois en mauvais état peuvent être remplacés par des poutres en bois dur (chêne ou châtaignier).

Un exemple d'encadrement en pierres de taille de « réemploi », identifiable à l'hétérogénéité des pierres utilisées.



Encadrements

En revanche, de nombreux d'encadrements sont réalisés à l'évidence sur mesure par des tailleurs confirmés. La pierre utilisée est un calcaire bleuté, issu vraisemblablement de la carrière de Luzerand, ce qui coïncide avec la présence de tailleurs de pierre employés à la construction de la ligne

de chemin de fer. Ces encadrements sont bouchardés, avec un liseré ciselé sur les arêtes. Les linteaux des portes d'écurie au rez-de-chaussée, trop larges pour être réalisés en pierres, sont en bois.



Crépis, enduits & décors peints

Les façades des cabanons présentent différents niveaux de finitions en fonction de leur statut et des moyens dont disposaient les constructeurs :

- murs laissés en pierres apparentes ;
- crépi projeté ;
- enduit fin taloché et lissé au moins sur le pignon aval, voire sur l'ensemble du bâtiment ;
- laits de chaux pigmenté par des ocres naturels appliqués à la fresque pour teinter les enduits ou à sec pour constituer des décors peints.

Crépis

Il s'agit de la projection sur le mur du même mortier que celui utilisé pour le hourdage des pierres, utilisant des graves terreuses à la granulométrie importante issues du lit du Bez. Ce type de crépi épouse les ondulations des murs non dressés et procure une accroche singulière de la lumière. C'est d'ailleurs sans doute pour cela que nombre de mortiers et d'enduits présentent de minces fissurations de retrait du à l'utilisation des limons orangé, riche en terre, venant du lit de la rivière.



RECOMMANDATIONS

La réfection des façades se fera en respectant cette gradation des traitements en fonction de l'aspect et du statut de la construction : simple crépi sur les bâtiments strictement utilitaires, finition plus soignée sur les habitats temporaires.

En aucun cas un revêtement de façade existant ne sera piqué pour laisser une façade en pierres apparentes.

Pour les teintes, se référer au nuancier ci-après, qui reproduit des relevés réalisés sur place et garantit une bonne insertion dans le paysage du coteau. A défaut d'utilisation de laits de chaux pigmentés, appliquer une peinture minérale qui s'adaptera mieux au support ancien et offrira un aspect mat, à l'exclusion de toute peinture organique (pilotite, vinylique, ...).

Un badigeon coloré, souligné d'un liseré peint, vient recouvrir l'encadrement des baies, les chaînes d'angle et le soubassement.

Plus rarement, on trouve la trace, sur certaines constructions, de cadres solaires.



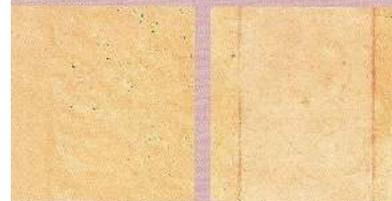
Enduits

Ces mortiers sont plus fins que les précédents, constitués de chaux et de sable tamisé. Après application, ils reçoivent une finition talochée pour obtenir un grain lisse et uniforme. Ce traitement est réalisé soit sur l'ensemble des façades, soit uniquement sur le pignon aval du cabanon, ses autres faces restant avec un crépi. On observe aussi des bandes d'enduit fin réalisées sous les rangs de génoises et séparées du reste de la façade par un trait de truëlle.

NUANCIER ENDUITS ET BADIGEONS



les nuances des enduits et badigeons vont de l'ocre clair à l'ocre moyen en passant par des nuances plus ou moins rosées ou terreuses suivant les agrégats utilisés. Les couleurs trop claires (blanc, crème) ne doivent pas être utilisées pour la couleur dominante des façades.



Les différents degrés de finition des murs : pierres non enduites ; enduit à pierre vues ; crépi de graves terreuses ; enduits plus ou moins lissés ; badigeons ; enduit teinté au lait de chaux pigmenté et décors peints.

Décors peints

Les enduits fins peuvent recevoir :

- un lait de chaux pigmenté par des ocres naturels ou des colorants minéraux, appliqués à la brosse directement sur l'enduit frais pour le colorer de façon plus prononcée que par les simples sables locaux ;
- des décors peints soulignant les encadrements de baies, les soubassements, les bandeaux sous toiture ou les chaînes d'angles retracées en fausses pierres. Le tout souligné parfois par des filets plus sombres.

Les laits de chaux appliqués sur l'enduit frais offrent une durabilité et une transparence qui n'a pas d'égal dans les peintures modernes très opacifiantes.

NUANCIER DÉCORS PEINTS



Bandeaux en sous toiture :

- jaunc
- gris
- ocre rose

Dessins des chaînes d'angles, soubassements, encadrements de baies :

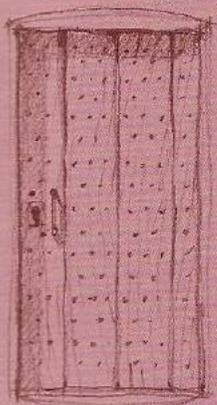
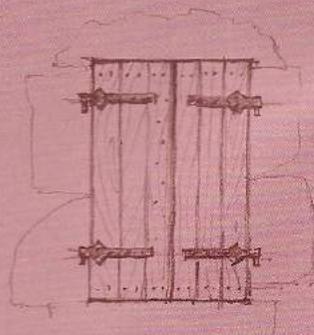
- ocre rose
- gris bleuté/vert
- rouge

Filets soulignant les dessins :

- rouge
- brun rouge
- bleu outremer

Ouvertures & Menuiseries

Les ouvertures sont assez ordonnées sur les façades et notamment centrées sur le pignon aval : porte de l'écurie avec ses deux ouvertures de ventilation latérales au rez-de-chaussée, fenêtre de la pièce de vie à l'étage et petite ouverture en losange sous toiture. La porte d'entrée de l'étage est le plus souvent latérale, et la pièce de vie comporte alors une deuxième fenêtre sur le pignon arrière. Les portes sont de facture simple, hormis une ou deux menuiseries à panneaux qui sont probablement du réemploi. Elles sont en lames verticales sans cadre périphérique ni pièce saillante en partie basse formant jet d'eau. Les fenêtres sont découpées en trois ou quatre carreaux par vantail selon leur taille. Elles sont toujours occultées par des volets pleins eux aussi constitués de lames verticales larges. Toutes ces menuiseries sont réalisées en bois de résineux locaux.



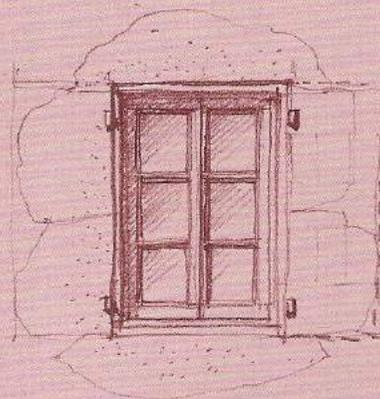
Une porte d'entrée massive

RECOMMANDATIONS

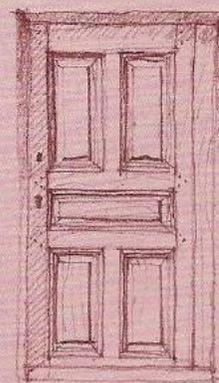
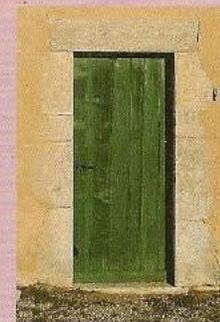
Reproduire les modèles simples de portes, en lames verticales larges jointives (sans chanfrein ni moulures), avec le cas échéant des traverses horizontales en partie haute et basse pour assembler et protéger la tranche des lames.

L'emploi de double vitrage sur les fenêtres n'est pas nécessaire et permet d'avoir des petits bois plus fins. Les volets sont constitués de lames verticales larges (ne pas employer de lames de parquet) et

assemblés par des traverses horizontales ou un cadre périphérique, à l'exclusion de barres et écharpes en «Z». Selon les essences utilisées, les bois peuvent soit rester bruts (douglas et mélèze vont griser peu à peu), soit être protégés à l'huile de lin ou peints selon le nuancier ci-après. Proscrire l'application de lasures teintées. Les teintes des menuiseries doivent de toute façon se détacher sur les tons de façades.



Les fenêtres éclairant l'étage sont comme les portes, réalisées en bois locaux, mais sont plus travaillées avec un assemblage des deux vantaux par queue de loup et un découpage en trois ou quatre carreaux par des petits bois assemblés. Elles sont toujours occultées par des volets pleins.



Une porte d'entrée de belle facture (menuiserie à panneaux), encadrée de deux petites ouvertures.

- Les nuances des menuiseries
- verts sapin
 - gris sel de cuivre
 - gris souris
 - gris bleuté
 - bois foncé (teinture foncé huile ou brou de noix)
 - bois naturel grisé

NUANCIER MENUISERIES



Escaliers & Garde-corps

Escalier en béton et garde-corps de simple facture.



Lorsque la déclivité du terrain naturel ne permet pas un accès direct à l'étage par l'amont, la pièce de vie est accessible par un escalier extérieur adossé au mur gouttereau^(*).

Ces escaliers sont réalisés :

- soit en dalles de pierre, mais issues de bancs de calcaire de qualité médiocre, d'une couleur gris bleutée et très souvent dégradées car gélives ;
- soit en béton moulé avec l'apparition de cette technique dans les années 1900, date de construction de la plupart des cabanons.



Dans les deux cas, les marches sont monolithes (composées d'un seul bloc de pierre ou de béton).

Quand l'escalier ne compense qu'un demi-niveau, il n'est pas sécurisé. Quand il représente un étage entier, il est protégé par un garde-corps métallique de facture simple.

^(*) mur gouttereau : la la perpendiculaire du mur pignon, mais recevant l'égout de la toiture (littéralement celui qui repose la gouttière).



RECOMMANDATIONS

La reprise des escaliers en pierres pourra se faire à l'identique, mais la difficulté consiste à trouver des pierres de qualité non gélives, tout en étant conformes à la teinte et à la texture de la géologie locale.

Une alternative intéressante est l'utilisation d'un béton teinté et bouchardé qui restituera alors l'aspect monolithique des pierres d'origine ou du béton moulé.

Éviter en tous cas le placage d'éléments rapportés ainsi que la construction de marches en petites pierres juxtaposées. Les garde-corps seront métalliques et non pas en bois, avec des barreaux ronds, fins (Ø12 à 14 mm) et droits et une main courante demi-ronde ou moulurée. Proscrire les formes galbées et les motifs décoratifs, au profit de la simplicité et la sobriété.



Citernes & Chéneaux

RECOMMANDATIONS

La reprise des gouttières et descentes d'eaux pluviales se fera exclusivement en zinc, voire en acier galvanisé, à l'exclusion du PVC. Le développé des gouttières sera de 25 cm et les descentes de diamètre maximum 80 mm. L'emploi de coudes soudés ou cintrés permet une pose la moins saillante possible par rapport à la façade. Pour la rénovation des citernes, des produits du type revêtements de piscine existent aujourd'hui pour garantir une bonne étanchéité intérieure, sans modifier leur aspect extérieur qui doit s'intégrer à celui de la façade. Les trappes d'accès resteront métalliques et les robinets extérieurs seront encastrés dans la maçonnerie et protégés par un volet.

La quasi totalité des cabanons sont situés en amont du canal d'irrigation et disposent donc d'un dispositif de récupération des eaux pluviales.

Les gouttières et descentes alimentent une citerne maçonnée, située le plus souvent sous l'escalier extérieur, mais parfois sur le côté ou à l'arrière du bâtiment. Cette réserve d'eau, utilisée pour le traitement de la vigne, est accessible par un robinet intérieur situé au rez-de-chaussée, où les produits phytosanitaires étaient stockés.

Une porte ou une trappe métalliques permettent un accès direct à la citerne, qui dispose aussi parfois d'un robinet extérieur.

Planchers et Plafonds

La grande majorité des planchers intermédiaires sont réalisés en bois, même si l'on trouve quelques variations sous forme :

- de voûtes dans les cabanons les plus anciens ;
- de dalles béton sur poutrelles métalliques dans les plus récents.

Il s'agit d'un simple solivage en bois grossièrement équarri, portant sur les murs latéraux et d'un plancher composé de planches larges.

Ce plancher est laissé apparent en sous-face. On observe quelques rares traces de plafonds plâtrés sur lattis en bois, notamment dans le cabanon de Maupas.

Le plafond de la pièce de vie à l'étage est directement constitué par les voliges sous la couverture, conservant ainsi tout le volume sous toiture dans des pièces assez basses et une charpente apparente.



RECOMMANDATIONS

En cas de reconstruction d'un plancher bois, l'entraxe des pannes support sera au maximum de 60 cm pour porter directement le plancher, sans ossature secondaire en chevrons. Employer des lames larges de résineux, rabotées uniquement sur leur face supérieure.

L'occupation temporaire de ces cabanons ne nécessite pas la réalisation d'une isolation thermique sous toiture, qui masquerait la charpente.



Une pièce en voûte d'arêtes au sol dallé de pavés de terre cuite. Murs et plafond sont enduits finement et badigeonnés au lait de chaux.



Aménagements et Abords

Les cabanons sont insérés directement dans les vignes, sans traitement spécifique des abords ni démarcation par une clôture. La proximité immédiate des vignes n'exclut pas la présence d'arbres de moyenne tige apportant une ombre appréciable devant la façade sud où l'on peut disposer d'un certain recul par rapport au bâtiment. Le règlement d'urbanisme actuellement en vigueur sur la commune interdit le changement de volumétrie des bâtiments, ce qui exclut la création de toute annexe ou appendice construit en « dur » accolé au cabanon.

Ici, un replat du terrain permet de poser une table devant la porte à l'ombre du cerisier et du tilleul.



RECOMMANDATIONS

Les seules extensions extérieures en façade se feront sous forme de pergolas, treilles, ou constructions légères et démontables. L'ombrage indispensable sera créé par la plantation d'arbres d'essences locales, soit fruitiers (figuier, cerisier, cognassier, ...) soit tilleul ou frêne, plantés à distance raisonnable des murs pour ne pas endommager les fondations ni dégrader la couverture.

